



ASSEMBLEES GENERALES DES ACTIONNAIRES

17 JUIN 2024

The background of the slide features a photograph of a large group of people, likely at a corporate event or meeting, seen from behind. The image is overlaid with several large, white, angular shapes that create a modern, geometric design. These shapes are accented with bright orange diagonal stripes. The overall aesthetic is clean and professional.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

AVERTISSEMENT



Cette présentation peut contenir des déclarations de nature prévisionnelle ou des projections concernant l'activité, les résultats et la situation financière de SOLUTIONS 30 SE.

Ces anticipations sont fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces projections et prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à SOLUTIONS 30 SE, ses filiales, au développement de ses activités, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés géographiques de SOLUTIONS 30 SE, à la concurrence et à la réglementation.

La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Le lecteur doit prendre en considération ces facteurs de risques et d'incertitude avant d'établir son propre jugement. Les dirigeants de SOLUTIONS 30 SE ne s'engagent en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces projections et prévisions. Aucune information figurant dans cette présentation ne doit être comprise comme étant une prévision de résultat.



FORMALITÉS

Pierre-Alexandre Degehet, Avocat à la Cour

Solutions30

Solutions for New Technologies

QUORUM ET MAJORITE



Assemblée Générale Annuelle

Conformément à la loi sur les sociétés commerciales et encore aux statuts de Solutions30, **aucun quorum** n'est requis pour une assemblée générale annuelle.

Les résolutions prévues à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Annuelle, pour sa partie ordinaire, seront adoptées à la **majorité simple** des voix valablement exprimées. Chaque action donne droit à une voix.

FORMALITES ET PUBLICATIONS



Les documents relatifs à la régularité de la convocation des actionnaires ont été déposés sur le bureau.

Les documents et informations prévus par la loi et les statuts de la Société ont été mis à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par les statuts de la Société et par la réglementation en vigueur.

A ce titre, l'avis de convocation a été publié de la manière suivante :

- Recueil Electronique des Sociétés et Associations et au Tageblatt : 17 mai 2024
- Site internet de la Société: 17 mai 2024
- Les avis de convocations ont été communiqués aux actionnaires en nom par lettre missive le 17 mai 2024

Les publications requises par la loi ainsi qu'une copie de la lettre adressée aux actionnaires en nom de la Société ont été déposés auprès du bureau de l'Assemblée Générale.

Les attestations de qualité de détenteurs d'actions à la Date d'Enregistrement ainsi que les procurations et les formulaires de votes par correspondance ont également été déposés auprès du bureau.

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE



1. Présentation (i) du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du directoire de la Société (le Directoire), (ii) du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels et sur les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, et (iii) des observations du conseil de surveillance de la Société (le Conseil de Surveillance) ;
2. Approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 ;
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 ;
4. Affectation des résultats ;
5. Décharge à accorder aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ;
6. Approbation du renouvellement du mandat de PKF Audit & Conseil S. à r.l. en tant que réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
7. Nomination d'un réviseur d'entreprises agréé en ce qui concerne l'avis d'assurance sur le rapport de durabilité inclus dans le rapport de gestion pour l'exercice 2024, le cas échéant.
8. Soumission du rapport de rémunération pour avis consultatif ;
9. Soumission du LTIP pour avis consultatif ;
10. Autorisation au Directoire, pour une durée maximale de cinq (5) ans, de racheter des actions de la Société.



SOLUTIONS30 EN 2023

Gianbeppi Fortis, Président du Directoire

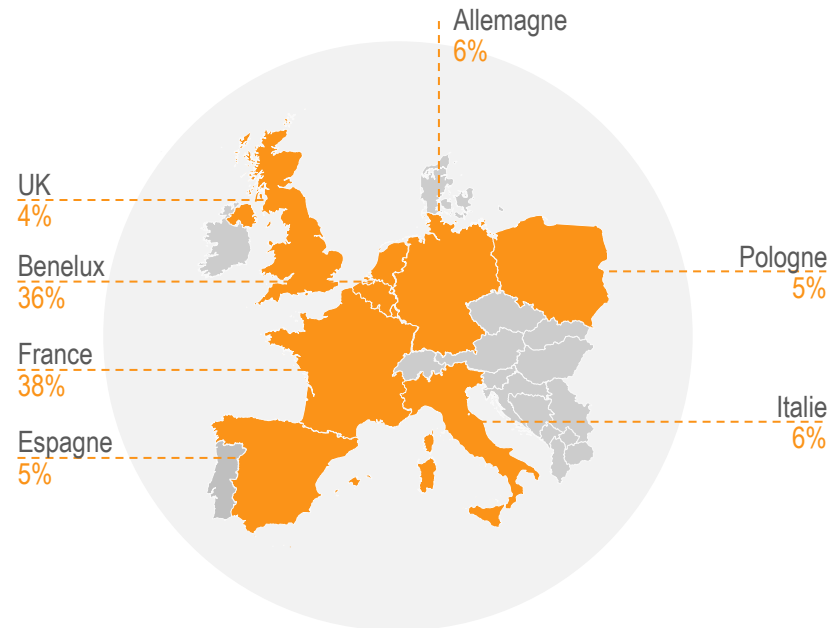
Solutions30

Solutions for New Technologies

LE LEADER EUROPÉEN DES SERVICES NUMÉRIQUES ET ÉNERGÉTIQUES DU DERNIER KILOMÈTRE

EMPREINTE PAN-EUROPEENNE

en % du CA de 2023



3 SOLUTIONS

CONNECTIVITY

Installation et maintenance de réseaux de communication FTTX, DSL et Coaxial

79%
du Chiffre d'Affaires

ENERGY

Installation et maintenance de compteurs intelligents, panneaux solaires, bornes de recharge pour véhicules électriques et raccordement au réseau électrique

11%
du Chiffre d'Affaires

TECHNOLOGY

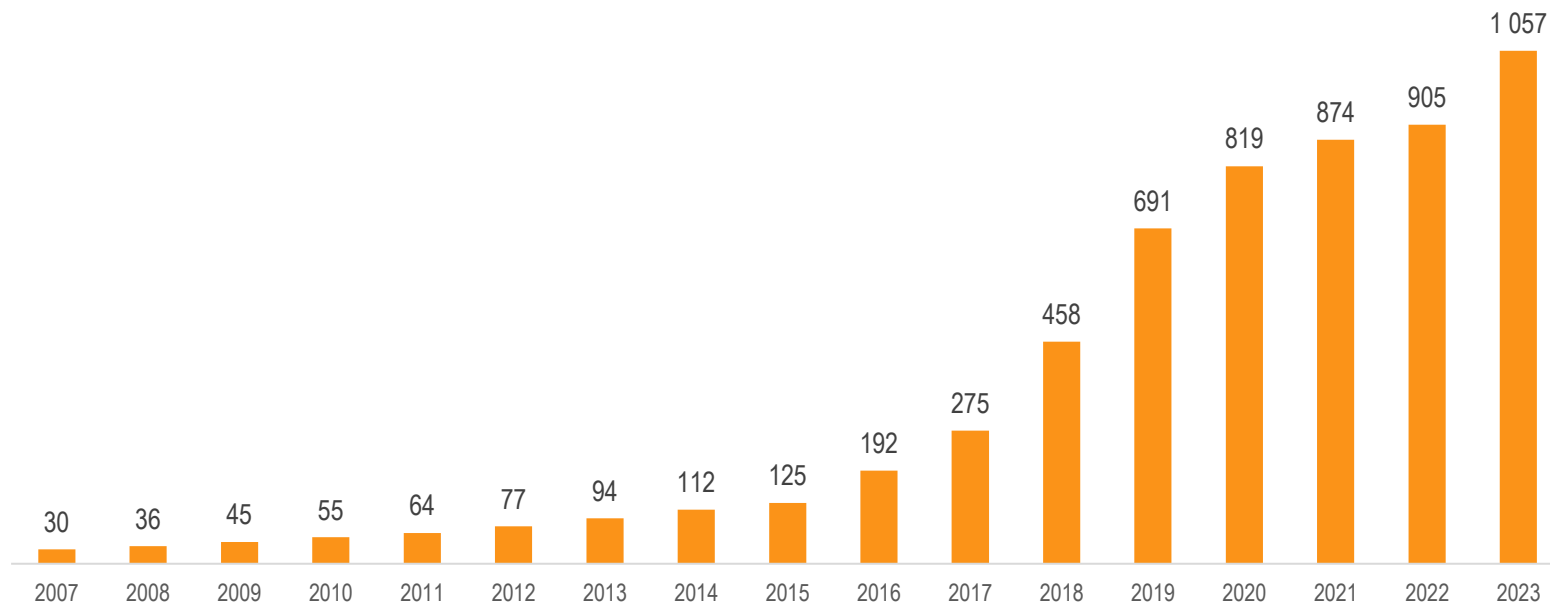
Installation et maintenance de matériel et d'infrastructure informatiques, de terminaux de paiement, de systèmes de sécurité et d'appareils connectés

10%
du Chiffre d'Affaires

TRAJECTOIRE DE CROISSANCE ININTERROMPUE PORTÉE PAR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Croissance annuelle moyenne: **25%**



16 000

Techniciens experts

80 000

Interventions par jour

€ 1 057m

Chiffre d'affaires 2023



SOLUTIONS30: DES SOLUTIONS POUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



France : Partenariat entre Q Energy et S30, pour la construction de la plus grande centrale solaire flottante



France : Acquisition d'ELEC ENR



Belgique : + de 24000 foyers connectés à Fiberklaar



30 000 Compteurs numériques installés en Belgique



Allemagne : S30 et Glasfaserplus signent un contrat pour déployer la fibre



FemmesForce
by **Solutions30**

Création du projet FemmesForce

RESULTATS 2023



Forte croissance du chiffre d'affaires, dépassant le cap du milliard d'euros

+16.8% à 1 057 millions d'euros, grâce à une croissance exceptionnelle au Benelux.



Rebond confirmé de la marge opérationnelle, avec une amélioration marquée au second semestre

EBITDA ajusté en hausse de +59,6%

Marge d'EBITDA ajustée de 7,1% en 2023, en progression de 190 pb



Un bilan solide pour soutenir la croissance

Position de trésorerie nette de 5,7 millions d'euros à fin 2023



Perspectives de long terme favorables sur des marchés porteurs

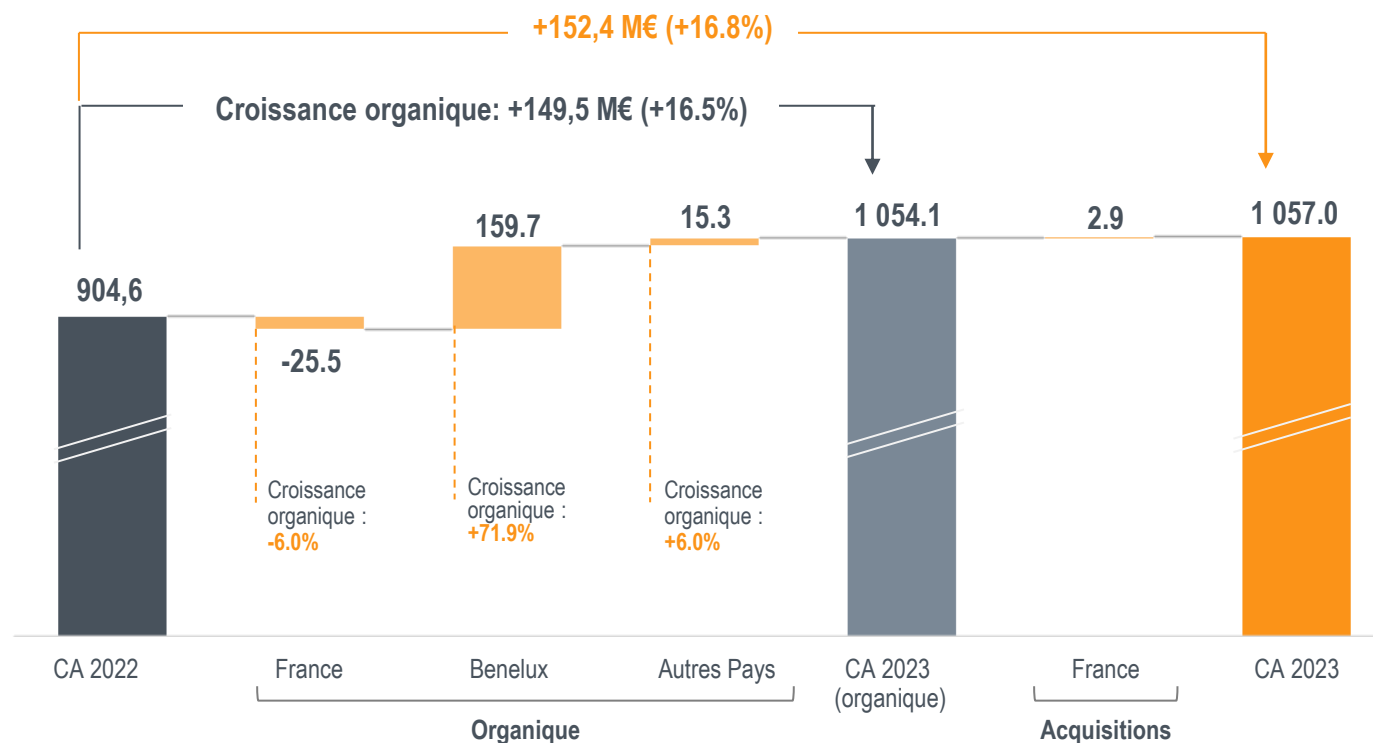
2024 : poursuite de la croissance du chiffre d'affaires et amélioration continue des marges

CHIFFRE D'AFFAIRES 2023: CAP DU MILLIARD D'EUROS DÉPASSÉ

€ 1 057m
Chiffre d'affaires 2023

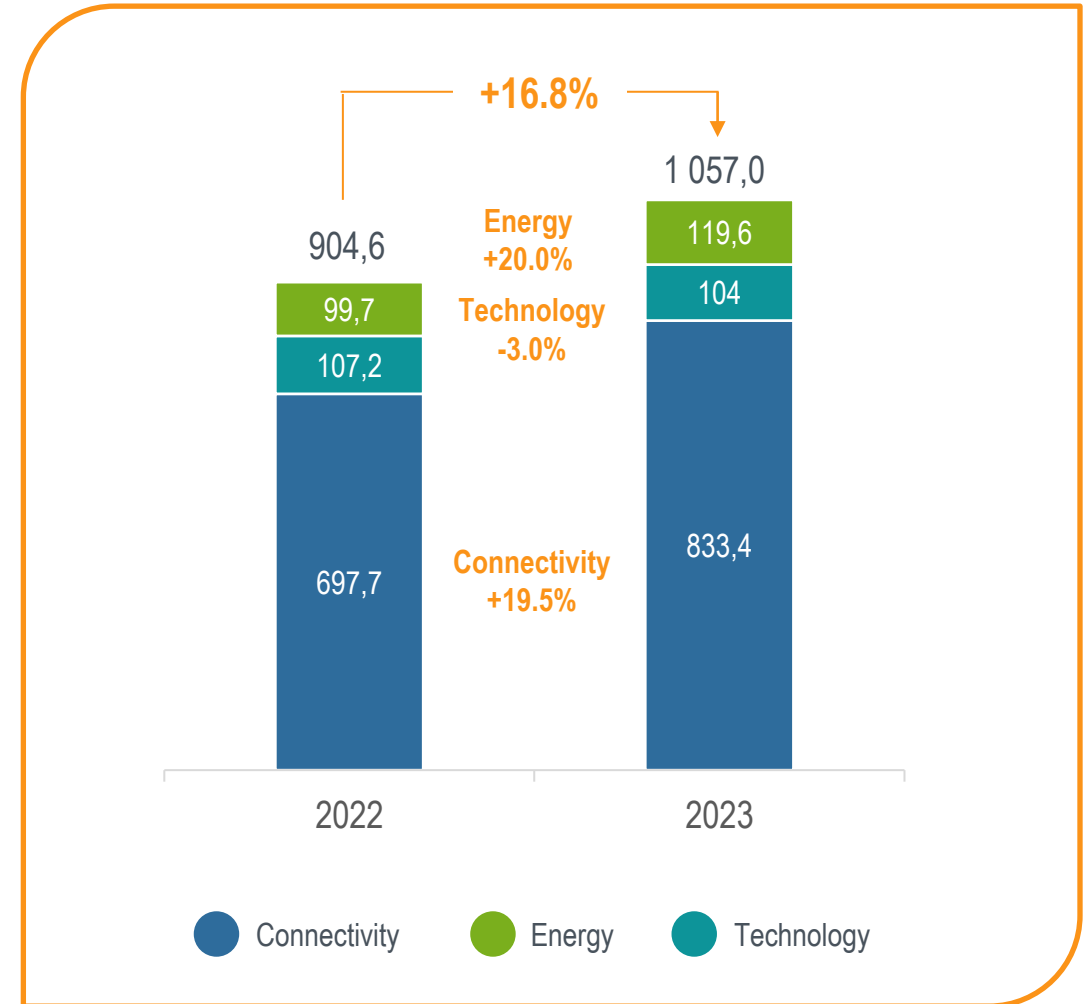
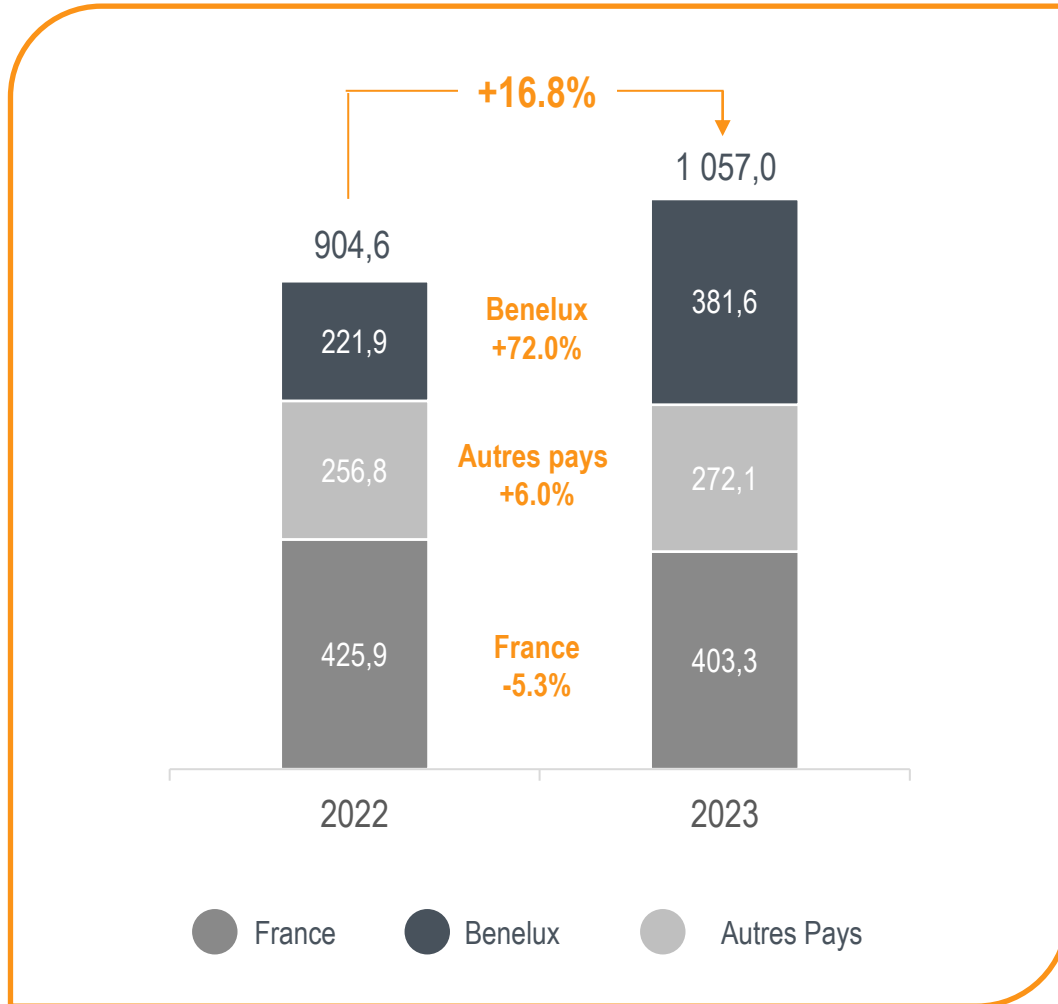
+16,8%
vs. 2022

Forte croissance organique tirée par le Benelux



En millions d'euros

POURSUITE DE LA DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE



En millions d'euros

REDRESSEMENT DES MARGES CONFIRMÉ



€ 74,6m

EBITDA ajusté 2023

+59,6%

vs. 2022

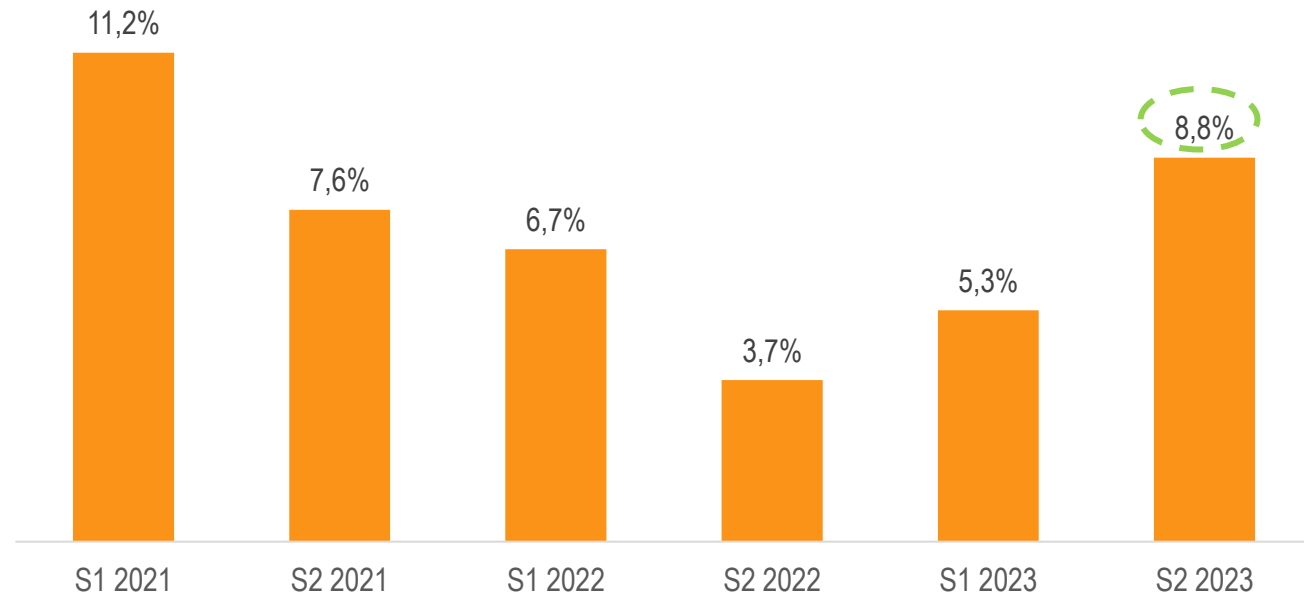
7,1%

Marge d'EBITDA ajusté 2023

+190 pb

vs. 2022

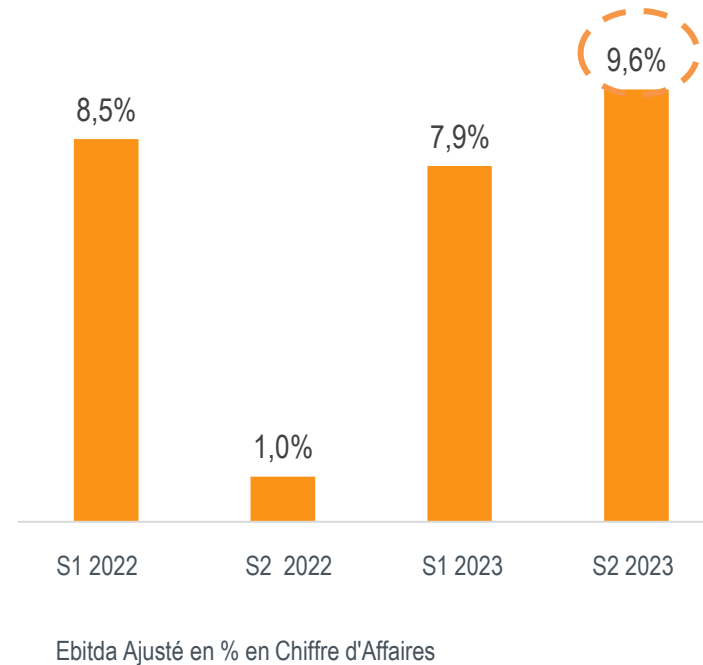
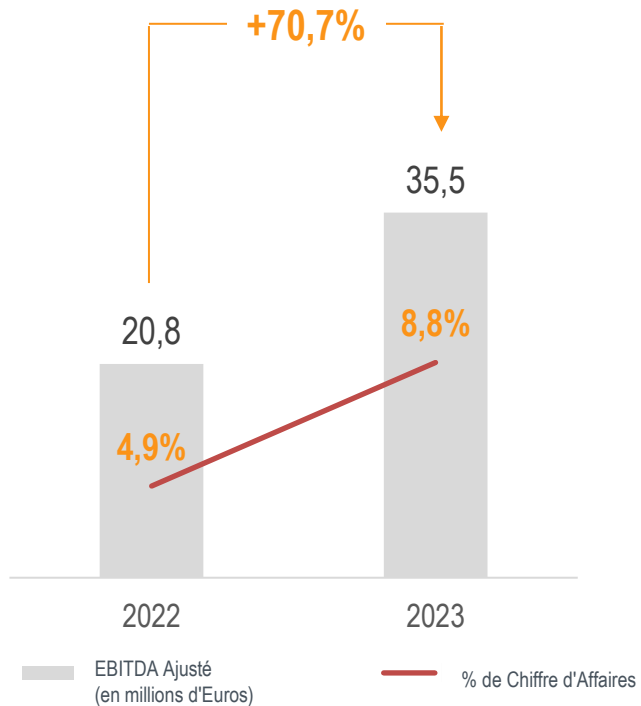
Forte amélioration des marges au second semestre 2023



Marge d'EBITDA ajustée en % du chiffre d'affaires



EBITDA Ajusté

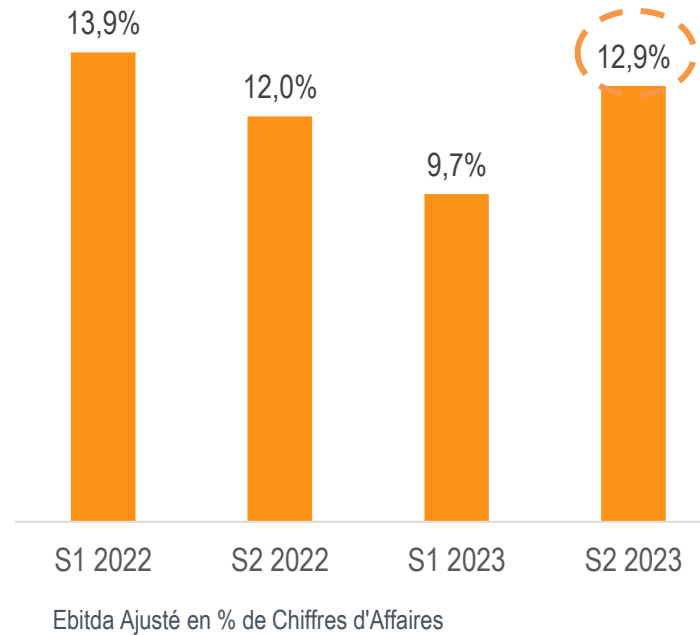
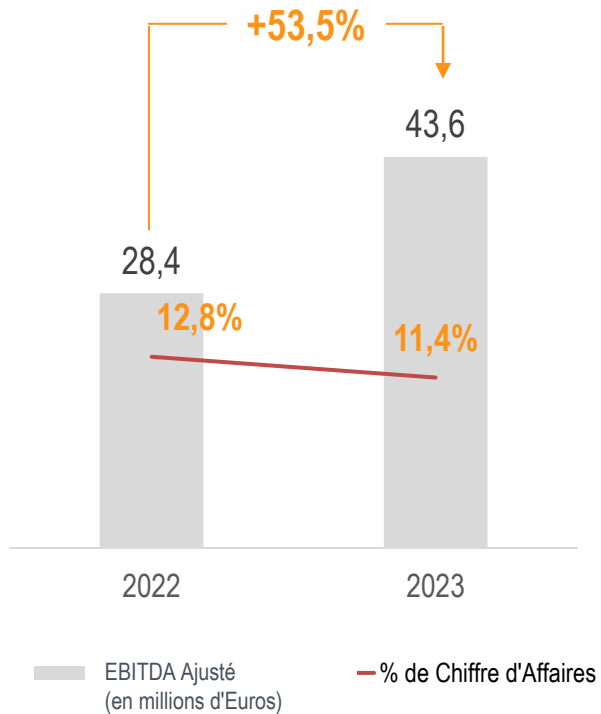


- Réorganisation et mesures d'efficacité
- Focus sur la transition vers de nouveaux marchés, notamment le photovoltaïque
- Rééquilibrage du mix d'activité en cours, en faveur du segment Energy

En millions d'euros



EBITDA Ajusté

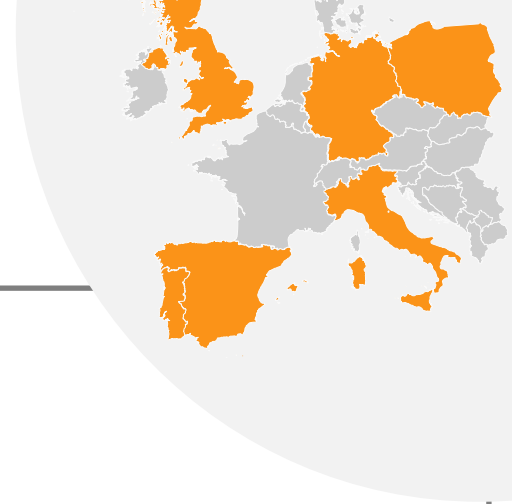


- S1 impacté par les coûts de recrutement et de démarrage dans un contexte d'hypercroissance
- Normalisation au S2 comme annoncé

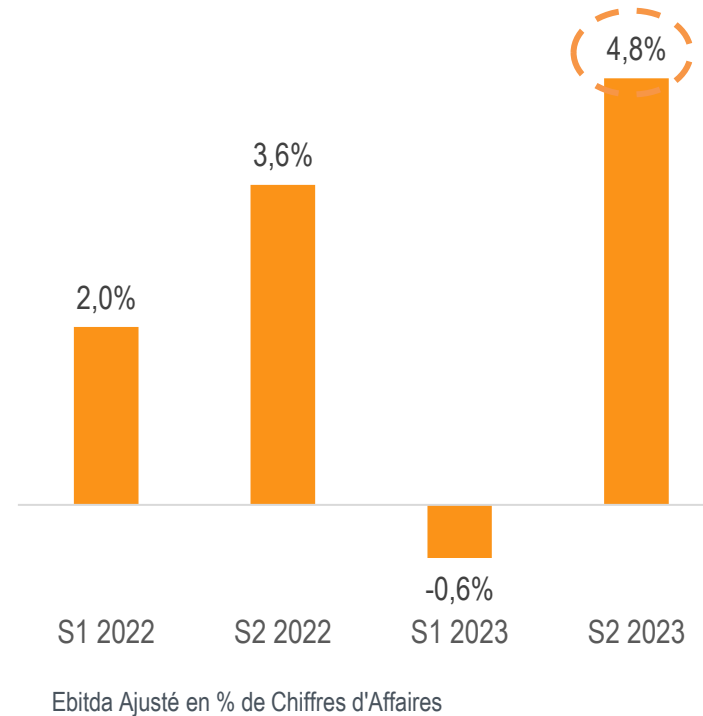
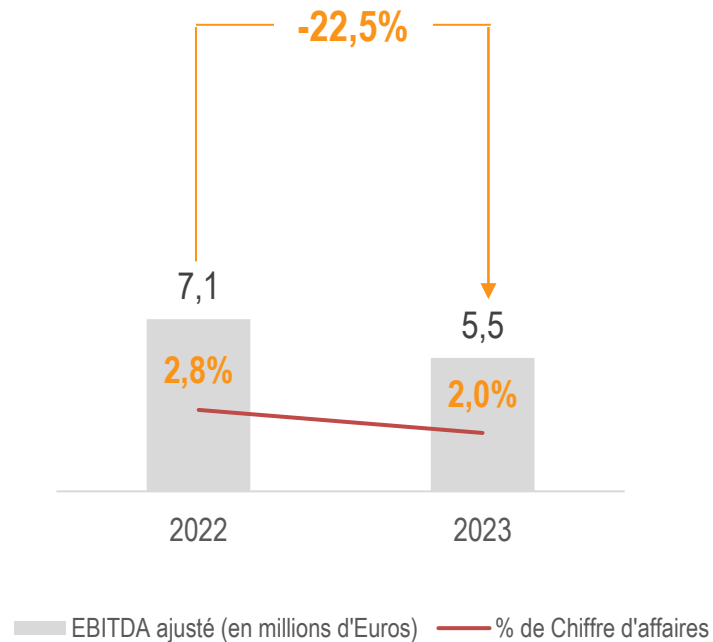
In millions of euros

AUTRES PAYS

S2 2023: MARGE LA PLUS ÉLEVÉE DE CES 3 DERNIÈRES ANNÉES



EBITDA Ajusté



- Allemagne : contrats majeurs signés dans la fibre; transformation opérationnelle achevée, amorçant une phase de forte croissance rentable en 2024
- Marge redevenue positive au S2 après un S1 négatif affecté par des conditions commerciales défavorables en Italie

In millions of euros

RÉSULTATS FINANCIERS 2023

Amaury Boilot, Secrétaire Général

Solutions30

Solutions for New Technologies

COMPTE DE RESULTAT - 1ÈRE PARTIE

millions d'euros	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires	1 057,0	904,6	16,8%
Coûts opérationnels	887,9	774,3	14,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	84,0%	85,6%	
Coûts d'org. centrale	94,8	83,6	13,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	9,0%	9,2%	
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	74,6	46,7	59,6%
<i>En % de chiffre d'affaires</i>	7,1%	5,2%	
Amortissement opérationnel	-52,0	-47,0	10,5%
<i>En % de chiffre d'affaires</i>	-4,9%	-5,2%	
EBIT ajusté ⁽¹⁾	22,6	-0,3	n.a.
<i>En % de chiffre d'affaires</i>	2,1%	0,0%	

⁽¹⁾ Correction des éléments considérés comme exceptionnels ou non récurrents par l'entreprise pour une meilleure lecture de la performance opérationnelle
 EBITDA Ajusté : Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et provisions, et charges et produits non récurrents
 EBIT Ajusté : Résultat opérationnel avant amortissement des relations clientèle, et charges et produits non récurrents.

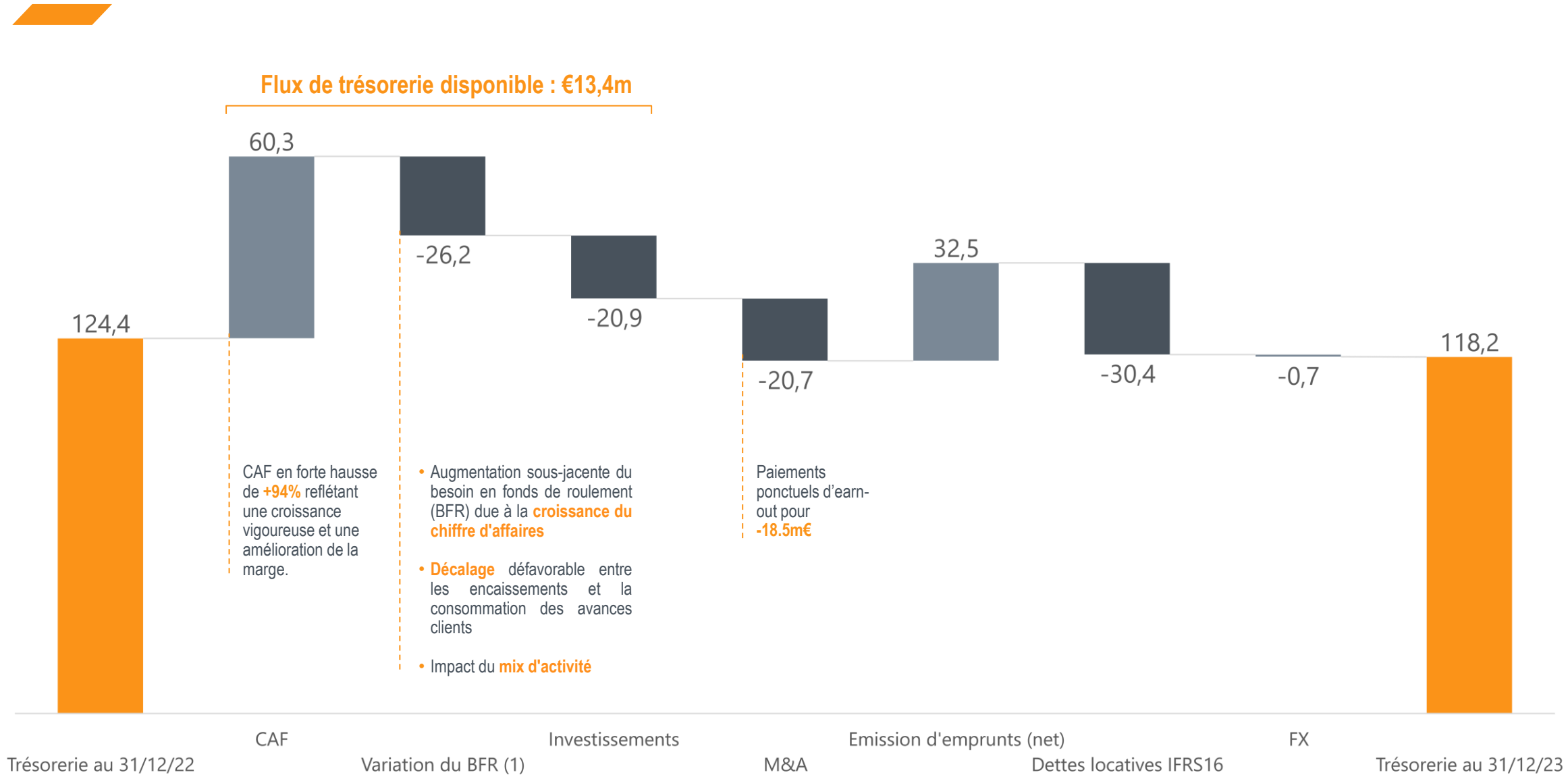


COMPTE DE RÉSULTAT – 2^{ÈME} PARTIE

millions d'euros	2023	2022
EBIT ajusté	22,6	-0,3
Amortissement des actifs incorporels	-14,4	-14,4
Résultat financier	-13,1	-17,1
Éléments non récurrents	-11,0	-11,8
Impôts sur les sociétés	-1,8	-5,6
Résultat net consolidé	-17,5	-49,1
<i>En % de chiffre d'affaires</i>	-1,7%	-5,4%
Résultat net, part du groupe	-22,7	-50,1
<i>En % de chiffre d'affaires</i>	-2,2%	-5,5%

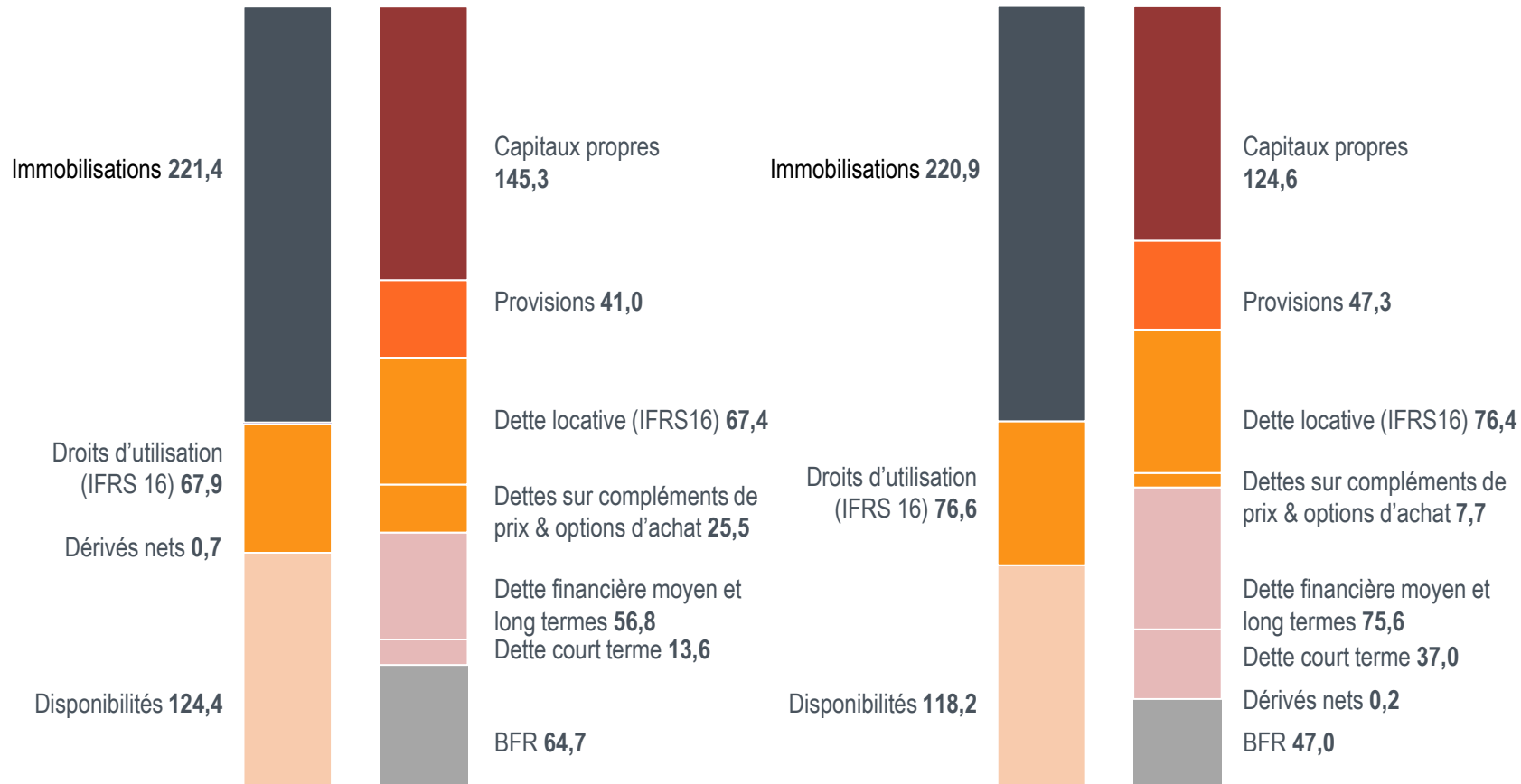


ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE



(1) La variation du besoin en fonds de roulement exclut les éléments non-cash

UN BILAN SOLIDE POUR SOUTENIR LA CROISSANCE



Bilan au 31 décembre 2022

Bilan au 31 décembre 2023

Encours des créances cédées à la société d'affacturage : €77m

Encours des créances cédées à la société d'affacturage : €109m

€5,7m
Trésorerie nette à fin 2023 (hors dette de location IFRS 16)

1.05x
Dette nette IFRS / EBITDA ajusté

62,8%
Dette nette IFRS / Capitaux propres



RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Amaury Boilot, Secrétaire Général

Solutions30

Solutions for New Technologies

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ



- Opinion
 - Certification sans réserve des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables luxembourgeois et des comptes consolidés de l'exercice établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne
- Fondement de l'opinion
 - Audit effectué en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »).
 - Mission réalisée dans le respect des règles d'indépendance.
- Points clés de l'audit
 - Évaluation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles
 - Reconnaissance des impôts différés relatifs aux déficits reportables



POURSUITE DES EFFORTS EN MATIERE DE RSE

Amaury Boilot, Secrétaire Général

Solutions30

Solutions for New Technologies

FAITS MARQUANTS 2023

Revue et amélioration de notre stratégie ESG

Développement de la formation ESG sur notre plateforme e-learning

Mesurer notre empreinte carbone via le projet Bilan Carbone

Initiative Science Based Targets (SBTi)

Évaluation externe de nos données ESG et de nos indicateurs clés de performance (KPI)

Intégration d'un outil de gestion des risques ESG





PRINCIPAUX AXES RSE EN 2023

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR LA RÉUSSITE DE DEMAIN

En 2023, près d'un quart de nos sessions de formation totales ont porté sur les mesures de santé et de sécurité.

Intensification de nos efforts pour renforcer la formation en santé et sécurité à nos techniciens

GOUVERNANCE

100 % des membres du Conseil de Surveillance sont indépendants

Formation GRC obligatoire pour tous les employés

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2024

ENVIRONNEMENTAL



- Réduire l'intensité de notre empreinte carbone de 8 % par rapport à 2023 (scopes 1 et 2)
- Au moins 32 % de la consommation d'électricité doit provenir de sources d'énergie renouvelables.

SOCIAL



- Maîtriser le taux de gravité en dessous de 0,65 au niveau du groupe
- Accroître les heures de formation (≥ 25 heures par employé et par an)
- Atteindre l'égalité salariale Femme/Homme par catégorie
- Féminiser les fonctions managériales (plus de 25% d'ici la fin de l'année)

GOVERNANCE



- Gérer au moins 95% des sous-traitants du groupe via la plateforme mySupplace
- Pourcentage de femmes au conseil de surveillance du groupe ≥ 40 %



T1 2024

Gianbeppi Fortis, Président du Directoire

Solutions30

Solutions for New Technologies

T1 2024: BON DÉBUT D'EXERCICE



Croissance ininterrompue du chiffre d'affaires portée par la transformation digitale et la transition énergétique

+3,8 %, à 265 millions d'euros au T1 2024



Dynamique toujours forte au Benelux

Croissance du chiffre d'affaires de +21,6 % au T1, sur une base de comparaison très élevée



Les activités liées à l'énergie confirmées comme un puissant moteur de croissance pour le Groupe

Croissance du chiffre d'affaires de +35,9 % au T1

+47,6 % en France où le rééquilibrage de la répartition des activités est en cours



Croissance du chiffre d'affaires au T1 hors Italie : +6,7%

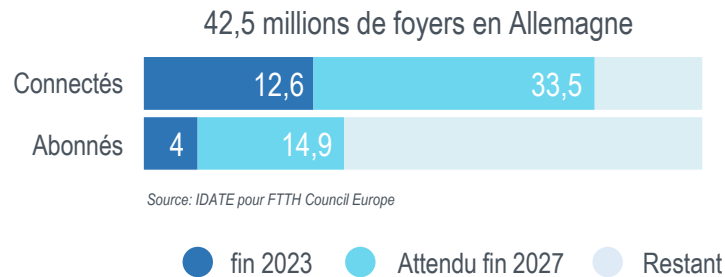
Amélioration de la situation en Italie

Retour à la normale de l'activité prévu courant S2

DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS FIBRE EN ALLEMAGNE

FUTUR 3^{ÈME} PILIER DE SOLUTIONS30 EN EUROPE

Énorme potentiel de marché



~50 Mds€

Investissement total dans la fibre optique prévu par le secteur des télécoms allemand

Contrats majeurs remportés en 2023



Accélération de la croissance en 2024

64 m€ CA 2023 → **~100 m€** CA attendu en 2024

- ✓ Croissance élevée à 2 chiffres attendue pour les 3 à 5 prochaines années
- ✓ Travaux de raccordement: jusqu'en 2030; travaux de connexion: jusqu'en 2035
- ✓ Prix des interventions beaucoup plus élevés que la moyenne du reste de l'Europe



GOVERNANCE

Thomas Kremer,
Vice-Président du Conseil de Surveillance

Solutions30

Solutions for New Technologies

CONSEIL DE SURVEILLANCE - 2023



Alexander Sator
Président du Conseil de Surveillance depuis dec. 2018



Thomas Kremer
Vice-Président du Conseil de Surveillance depuis 3 avril 2024 et membre du Conseil de Surveillance depuis juin 2022



Caroline Tissot
Membre du Conseil de Surveillance depuis mai 2017



Jean-Paul Cottet
Membre du Conseil de Surveillance depuis avril 2018



Yves Kerveillant
Membre du Conseil de Surveillance depuis avril 2019



Pascale Mourvillier
Membre du Conseil de Surveillance depuis déc. 2021



Paola Bruno
Membre du Conseil de Surveillance depuis mai 2023

3 COMITÉS SPÉCIALISÉS

- Nominations & Rémunérations**
A. Sator
- Audit, Risques & Conformité**
Y. Kerveillant
- Stratégie & ESG**
J. P. Cottet

22
Réunions en 2023
(y compris comités)

97%
Taux d'assiduité
(Conseil de Surveillance uniquement)

UN CONSEIL DE SURVEILLANCE DIVERSIFIÉ DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

✓ Diversifié

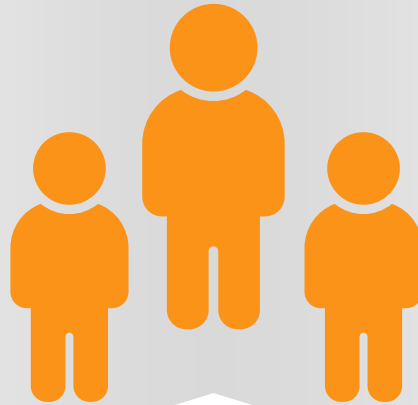
43% de femmes
au sein du Conseil

✓ Indépendant

100% d'administrateurs
indépendants

✓ International

4 nationalité
représentées



✓ Compétences complémentaires

- Marchés et métiers du Groupe
- Direction Générale
- Organisation & Capital humain
- Finance & Audit
- M&A
- ESG
- Juridique, conformité, risques et contrôle Interne
- Marketing & Ventés

PRINCIPAUX TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

97%
Taux d'assiduité

- Évaluation de l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance.
- Examen des comptes sociaux et des comptes consolidés de Solutions30.
- Examen des états financiers trimestriels.
- Évaluation des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance
- Discussion sur le plan d'affaires quinquennal.
- Suivi du projet « Gouvernance, Risques et Conformité » et des sujets ESG.
- Approbation de la rémunération du Directoire.
- Candidature d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance, Paola Bruno.
- Actualités du Comité Audit, Risque et Conformité, du Comité des Nominations et des Rémunérations et du Comité Stratégie et ESG.
- Approbation de la composition du Directoire et de sa réorganisation.
- Prise d'acte du renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance et confirmation de la composition des comités du Conseil de Surveillance.

7

Réunions du Conseil de
Surveillance en 2023

PRINCIPAUX TRAVAUX DES COMITÉS (1/3)

Nominations & Rémunérations

100%
Taux d'assiduité

- Revue de la rémunération des membres du Directoire : revue des critères de performance, analyse des processus de performance et détermination des rémunérations 2023
- Renforcement des compétences du Conseil de Surveillance et du Directoire
- Examen des candidatures pour les nouveaux membres potentiels du Conseil de Surveillance
- Examen de l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance
- Examen du processus d'évaluation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire
- Examen et approbation du Plan de Succession de la Direction

15

Réunions des Comités
Spécialisés en 2023

5

Réunions de Comité
Nominations &
Rémunérations

PRINCIPAUX TRAVAUX DES COMITÉS (2/3)

Audit, Risques & Conformité

100%
Taux d'assiduité

- Examen des chiffres d'affaires et des résultats intermédiaires et annuels avant présentation au Conseil de Surveillance.
- Revue de l'exposition aux risques sociaux et environnementaux, revue de l'impact ESG sur le reporting financier.
- Suivi du projet Gouvernance, Risque et Conformité.
- Revue et suivi des transactions avec des parties liées.
- Examen et évaluation de la gestion des risques et de la conformité du groupe.
- Revue de la stratégie et du budget d'audit 2023
- Discussions sur les différents projets du Groupe liés au risque, à la gouvernance, à la conformité et à la finance avec les fonctions clés du Groupe (Directeur Financier, Directrice de Risque, Conformité et ESG, Directrice Juridique, etc.)

7

Réunions de
Audit, Risques &
Conformité

PRINCIPAUX TRAVAUX DES COMITÉS (3/3)

Stratégie & ESG

100%
Taux d'assiduité

- Discussion sur l'état actuel des activités et des marchés.
- Examen et discussion sur la stratégie.
- Examen et discussion sur le plan d'affaires 2023.
- Examen des cibles potentielles de M&A.
- Examen des initiatives ESG du Groupe et de leur état d'avancement.
- Discussion sur les KPI ESG.

3

Réunions de Stratégie
& ESG

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE - 2023

Éléments de rémunération	Principes applicables définis par la politique de rémunération soumise au vote consultatif des actionnaires	Rémunération 2023
Rémunération	Enveloppe maximale (7 membres) : 475 000€	468 000 €
Montant Fixe	Montant fixe alloué au titre des mandats exercés au sein du Conseil de surveillance et de ses comités	270 000 €
Montant variable	Montant variable déterminé en fonction de la présence effective aux réunions du Conseil et des Comités	198 000 €

RÉMUNÉRATION DU DIRECTOIRE - 2023

Éléments de rémunération	Principes applicables définis par la politique de rémunération soumise au vote consultatif des actionnaires	Rémunération 2023
Rémunération fixe	Rémunération annuelle fixe pouvant varier en fonction du rôle et des responsabilités de chaque membre.	<ul style="list-style-type: none">• Revalorisation uniquement à hauteur de l'indexation légale automatique applicable au Luxembourg (7,7%)• Directoire plus resserré (4 membres vs. 5 en 2022)
Rémunération variable	Rémunération liée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs définis par le Conseil de Surveillance.	<ul style="list-style-type: none">• 98,25% de la rémunération variable théorique maximale attribuée• Hausse par rapport à 2022 (29,2%) car tous les objectifs 2023 ont été atteints
Rémunération variable à long terme	Plan d'intéressement pluriannuel voté en Assemblée Générale. Le plan du 24/09/2019 est arrivé à échéance et a été alloué.	Sans objet

PLAN D'INCITATION À LONG TERME PROPOSÉ POUR 2024



OBJECTIFS

- **Inciter** à participer à long terme au succès de la société
- **Attirer** et **retenir** des dirigeants hautement qualifiés
- **Motiver, fidéliser** et faciliter l'**engagement** des dirigeants
- **Aligner** les intérêts des dirigeants sur ceux des actionnaires



COMPOSITION

1

Plan de souscription de certificats d'actions

- Durée: 3 ans
- Participants: **Directoire et Comité Exécutif** du Groupe
- **Prise de risque financier** par le bénéficiaire potentiel
- Critères de **performance**: financiers, cours de l'action, ESG

2

Plan de récompense national

- Durée: **chaque année** pour 3 ans
- Participants: **responsables locaux de Pays / Unité Opérationnelle**
- **Pas de prise de risque financier** par le bénéficiaire potentiel
- Critères de **performance**: financiers, cours de l'action, ESG



Questions & réponses

Solutions30

Solutions for New Technologies



VOTE DES RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Pierre-Alexandre Degehet, Avocat à la Cour

Solutions30

Solutions for New Technologies

PREMIÈRE RÉOLUTION



APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du réviseur d'entreprises agréé et des observations du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Annuelle approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 dans leur intégralité, établissant un bénéfice net d'Euro 18.941.022,97.

SECONDE RÉOLUTION



APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du réviseur d'entreprises agréé et des observations du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Annuelle approuve les comptes consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 dans leur intégralité, établissant une perte nette consolidée d'Euro 17.544.108,00

TROISIÈME RÉOLUTION

AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Assemblée Générale constate un bénéfice net d'EURO 18.941022,97.

Bénéfice de l'exercice (A)	EURO 18.941022,97
Résultats reportés (B)	EURO 114.905.242,92
Autres réserves disponibles (C)	-
Réserves distribuables disponibles (D=A+B+C)	EURO 133.846.265,89
Résultats à affecter et à distribuer (A)	EURO 18.941.022,97
Affectation à la réserve pour actions auto-détenues (G)	-
Affectation à la réserve légale (H)	-
Distribution d'un dividende (E)	-
Bénéfice reporté (F=A-E)	EURO 18.941.022,97
Réserve distribuable disponible après distribution et affectation du résultat (D-G-H-E)	EURO 133.846.265,89
Rémunération fixe de base des membres du Conseil de Surveillance	EURO 468.000,00

QUATRIÈME RÉOLUTION



DÉCHARGE À ACCORDER AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

'Assemblée Générale Annuelle décide d'accorder décharge aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023.

CINQUIÈME RÉOLUTION



APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE PKF AUDIT & CONSEIL S. À R.L. EN TANT QUE RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ JUSQU'À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE STATUANT SUR L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Faisant suite à l'expiration du mandat de l'actuel réviseur d'entreprises agréé, l'Assemblée Générale Annuelle décide de renouveler le mandat de PKF Audit & Conseil S. à r.l., ayant son siège social au 76, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro d'identification B 222.994 en qualité de réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

SIXIÈME RÉOLUTION



NOMINATION D'UN RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ EN CE QUI CONCERNE L'AVIS D'ASSURANCE SUR LE RAPPORT DE DURABILITÉ INCLUS DANS LE RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2024, LE CAS ÉCHÉANT.

Dans l'hypothèse où le législateur luxembourgeois, en transposant la directive CSRD 2022/2464 du 14 décembre 2022, exigerait la nomination explicite par l'assemblée générale des actionnaires d'un réviseur d'entreprises agréé pour fournir l'avis d'assurance sur le rapport de durabilité inclus dans le rapport de gestion pour l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Annuelle décide de nommer PKF Audit & Conseil S. à r.l., dont le siège social est situé au 76, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro d'identification B 222.994.

Toutefois, si une telle nomination par l'assemblée générale des actionnaires n'était pas requise par la législation luxembourgeoise de transposition ou si une solution de la flexibilité était choisie, l'Assemblée Générale Annuelle délèguera, dans la mesure du possible, au Directoire le pouvoir de nommer le réviseur d'entreprises agréé afin de fournir l'avis d'assurance sur le rapport de durabilité, avec une éventuelle ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires, en fonction de la solution législative choisie.

SEPTIÈME RÉOLUTION



SOUSSION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION POUR AVIS CONSULTATIF.

L'Assemblée Générale Annuelle décide, par un vote consultatif, d'approuver le Rapport de Rémunération de la Société pour l'exercice 2023.

HUITIÈME RÉOLUTION

SOUMISSION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION POUR AVIS CONSULTATIF.

Compte tenu de la troisième résolution, allouant un montant total de rémunération pour le Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2023 de 468.000,00 Euro, l'Assemblée Générale Annuelle approuve les tantièmes annuels suivants par membre du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice social 2023 :

Rémunération (tantième)	
Alexander SATOR, Président du Conseil de Surveillance	Euro 79.000,00
Thomas KREMER, Membre du Conseil de Surveillance	Euro 69.000,00
Caroline TISSOT, Membre du Conseil de Surveillance	Euro 53.000,00
Jean Paul COTTET, Membre du Conseil de Surveillance	Euro 57.000,00
Yves KERVEILLANT, Membre du Conseil de Surveillance	Euro 78.000,00
Pascale MOURVILLIER, Membre du Conseil de Surveillance	Euro 69.000,00
Paola BRUNO, Membre du Conseil de Surveillance	Euro 29.901,00
Francesco SERAFINI, Membre du Conseil de Surveillance	Euro 33.099,00
TOTAL	Euro 468.000,00

NEUVIÈME RÉOLUTION



SOUMISSION DU LTIP POUR AVIS CONSULTATIF

L'Assemblée Générale Annuelle décide par un vote consultatif d'approuver le LTIP.

DIXIÈME RÉOLUTION

AUTORISATION AU DIRECTOIRE, POUR UNE DURÉE MAXIMALE DE 5 ANS, DE RACHETER DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ.

L'Assemblée Générale Annuelle prend acte de l'intention de la Société d'acquérir éventuellement ses propres actions en vue de les remettre à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe en général et, le cas échéant, de restaurer le portefeuille d'actions propres de la Société. L'Assemblée Générale Annuelle autorise, par conséquent, le Directoire de la Société, tel que visé aux articles 430-15 et 430-16 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), pour une période maximale de cinq ans à compter de la date de la présente Assemblée Générale Annuelle, à acheter des actions de la Société à tout moment et autant de fois qu'il le jugera opportun, par tous les moyens autorisés par la loi.

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquises par la Société ne peut excéder au total le maximum de 1.339.100 actions. En tout état de cause, le nombre maximum d'actions propres que la Société peut détenir à tout moment directement ou indirectement ne peut avoir pour effet de réduire son actif net en dessous du montant mentionné aux paragraphes (1) et (2) de l'article 461-2 de la Loi. L'achat peut être imputé sur le résultat de l'exercice et/ou sur les réserves libres ou les primes d'émission.

Les actions de la Société peuvent être vendues ou, sous réserve d'une décision des actionnaires prise lors d'une assemblée générale extraordinaire de la Société, annulées à une date ultérieure sous réserve des dispositions de toute loi ou réglementation applicable.

Le prix d'achat maximum par action de la Société à payer en espèces ne doit pas représenter plus de 28,00 Euro, ni moins de 1,00 euro.

Ces achats et ventes pourront être effectués en vue de la remise d'actions de la Société à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe en général et de la reconstitution du portefeuille d'actions propres de la Société.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire de la Société, avec faculté de délégation, en vue d'assurer la mise en œuvre de la présente autorisation.



**ASSEMBLEE
GENERALE ANNUELLE
MERCi**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE





FORMALITÉS

Pierre-Alexandre Degehet, Avocat à la Cour

Solutions30

Solutions for New Technologies

QUORUM ET MAJORITE



Assemblée Générale Extraordinaire

Un quorum d'au moins 50% est requis pour que l'Assemblée Générale Extraordinaire puisse délibérer valablement.

Les résolutions prévues à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire seront adoptées à la **majorité des deux tiers** des voix valablement exprimées.



REGROUPEMENT D'ACTIONS

Gianbeppi Fortis, Président du Directoire

Solutions30

Solutions for New Technologies

REGROUPEMENT D' ACTIONS: **POURQUOI?**

A capitalisation équivalente: **diminuer le nombre d'actions** en circulation
et **augmenter la valeur unitaire d'un titre**, avec pour principal bénéfice de **réduire la volatilité du cours**



Réduire la volatilité du cours

qui tend à être plus élevée pour les actions ayant des prix de marché très bas



Faciliter l'investissement dans l'action Solutions30

pour des actionnaires institutionnels stables et de long terme

VOLATILITÉ ET « PAS DE COTATION »

Augmenter le pas de cotation

qui dépend notamment de la valeur de l'action: 0,001 € au cours actuel contre 0,01€ à 0,02 € pour un cours entre 10 € et 20 €*



Réduction de la volatilité du titre

MIFID II NEW TICK SIZE REGIME: LIQUIDITY BANDS FROM 2 JANUARY 2017



LIQUIDITY BANDS						
ESMA LIQUIDITY BANDS	0 ≤ average daily number of transactions < 10	10 ≤ average daily number of transactions < 80	80 ≤ average daily number of transactions < 600	600 ≤ average daily number of transactions < 2000	2000 ≤ average daily number of transactions < 9000	9000 ≤ average daily number of transactions
EURONEXT TICK SIZE INDEX IDENTIFIER	20	21	22	23	24	25
PRICE RANGES						
0 ≤ price < 0.1	0.0005	0.0002	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001
0.1 ≤ price < 0.2	0.001	0.0005	0.0002	0.0001	0.0001	0.0001
0.2 ≤ price < 0.5	0.002	0.001	0.0005	0.0002	0.0001	0.0001
0.5 ≤ price < 1	0.005	0.002	0.001	0.0005	0.0002	0.0001
1 ≤ price < 2	0.01	0.005	0.002	0.001	0.0005	0.0002
2 ≤ price < 5	0.02	0.01	0.005	0.002	0.001	0.0005
5 ≤ price < 10	0.05	0.02	0.01	0.005	0.002	0.001
10 ≤ price < 20	0.1	0.05	0.02	0.01	0.005	0.002
20 ≤ price < 50	0.2	0.1	0.05	0.02	0.01	0.005
50 ≤ price < 100	0.5	0.2	0.1	0.05	0.02	0.01
100 ≤ price < 200	1	0.5	0.2	0.1	0.05	0.02
200 ≤ price < 500	2	1	0.5	0.2	0.1	0.05

* Dépend également du nombre moyen de transactions réalisées par jour. Moyenne 2024: entre 600 et 700. Hypothèse retenue post regroupement: entre 80 et 600.

REGROUPEMENT D' ACTIONS: COMMENT?

En échange de 8 actions existantes, d'une valeur nominale de 0,1275 euro, sera attribuée **1 action** d'une valeur nominale de 1,02 euro.

	Avant regroupement	Après regroupement	
Nombre d'actions formant le capital social	107 127 984	13 390 998	÷ 8
Valeur nominale d'une action	0,1275 €	1,02 €	x 8
Capital social souscrit	13 658 817,96 €	13 658 817,96 €	inchangé



Solutions30

Solutions for New Technologies

21 rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange, Grand Duchy of
Luxembourg

Solutions30 is listed on Euronext
Paris
Mnemo: S30 | Index: SBF120

www.solutions30.com